

**Extrait des Délibérations du Conseil Municipal
 de la Commune de BAIGTS DE BÉARN**

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE du 25 octobre 2022

<u>En Exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
14	13	14

Procuration : 1

DATE DE CONVOCATION

20 octobre 2022

DATE D’AFFICHAGE

20 octobre 2022

SECRETAIRE DE SEANCE

Elodie CARRASQUET

L’an deux mille vingt-deux, le vingt cinq octobre à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BAIGTS de BEARN, régulièrement convoqué, s’est réuni, à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy PÉMARTIN, Maire.



Présents : Laurent ALCETEGARAY, Christine APESTEGUY, Elodie CARRASQUET, André DOMERCQ, Benoît DOMERCQ, Alain DOUCHINE, José FLORES, Céline LABASTE, Sébastien LABISTE, Annie LAFITTE, Vincent LAHITTE, Muriel MARLAT, Guy PÉMARTIN, Maire.

Absents avec procurations : Thiphanie DUBOURG, pouvoir à Elodie CARRASQUET



Délibération n° 2022-09 Budget : décision modificative n° 1 Budget Communal

A la majorité, le Conseil Municipal adopte la décision modificative suivante du Budget Communal :

Article	Désignation article	Opération	Montant Réel	Sect à sect	Intérieur sect
▶ 2188	Autres immobilisations corporelles	75	10000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	109	-10000,00	0,00	0,00
*					
Totaux :			0,00	0,00	0,00

Au registre ont signé avec Nous les membres présents
 Pour extrait conforme

La secrétaire de séance

Elodie CARRASQUET



Le Maire

Guy PÉMARTIN

